

## **ERRATUM (RAE 2007)**

*Un certain nombre de coquilles se sont malheureusement glissées dans le RAE 2007. Il convient d'apporter les rectifications suivantes :*

### **p. 15, 16, 17 et 18 : graphiques « répartition du nombre d'exploitations et des surfaces agricoles par classe et taille – 2005 »**

légende de l'axe des ordonnées (nombre d'exploitations) :

- 5000
- 4000
- 3000
- 2000
- 1000
- 0

légende de l'axe des abscisses :

- moins de 2 ha
- entre 2 et 5 ha
- entre 5 et 10 ha
- entre 10 et 20 ha
- plus de 20 ha

légende des barres orangées : répartition des exploitations agricoles par classe de taille

légende des barres vertes : répartition des surfaces agricoles par classe de taille des exploitations

### **p. 29 : mobilisation des aides "Martinique"**

Outre les filières animales, a été oublié le paragraphe sur les filières végétales :

Filières végétales

Il est à noter une mobilisation importante des aides concernant les filières végétales en raison de leur bonne organisation.

### **p. 46 : taux de couverture des besoins par la production locale (Guadeloupe)**

Dans le tableau « taux de couverture des besoins pas secteur », il convient de remplacer les termes « œufs à couvrir » par « œufs de consommation »

### **p. 78 : tableau « emplois directs » (Martinique)**

Il convient de lire « nombre d'emplois ~~cr~~és par filière en 2007 »

### **p. 79 : tableau « emplois directs et indirects » (Réunion)**

Il convient de lire « nombre d'emplois ~~cr~~és par filière en 2007 »

**p. 88 et 89 : tableaux «aides forfaitaires » (Martinique et Réunion)**

Il convient de lire comme titre de la 1<sup>ère</sup> colonne « nombre de bénéficiaires des aides forfaitaires / nombre d'éleveurs ~~organisés ou non~~ adhérents d'OP »

**p. 91 : nature de l'aide et bénéficiaires**

Concernant l'aide à la vanille et aux plantes à parfum, il convient de lire : l'aide est versée aux producteurs adhérents à la structure correspondante.

**p. 92 : titre**

Il convient de lire « principales évolutions concernant les filières végétales »

**p. 93 : titre du tableau « état de la production locale » (Guyane)**

Il convient de lire « surfaces végétales ~~locales~~ hors canne à sucre »

**p. 124 : titre**

Il convient de lire : « principales évolutions de la filière banane »

**p. 124 : Guadeloupe**

Il convient de lire « le nombre d'exploitations bananières en Guadeloupe s'élève à 358 (banane export et banane créole) en 2007 pour une superficie de 3019 ha »